

était né le 25 août 1690, à St-François, île d'Orléans, de René Lepage,—qui devint six ans plus tard le premier seigneur de Rimouski,—et de dame Marie Gagnon. Ordonné prêtre le 6 avril 1715, il avait reçu un canonicat le 9 juin 1720, et s'était vu honoré, sub-séquemment, de la dignité de grand vicaire. Depuis 1724, il desservait Terrebonne, d'abord comme mis ionnaire et ensuite comme curé. Mais non content d'être le pasteur de cette paroisse, il avait voulu en acquérir le titre seigneurial, et l'avait acheté de Marie-François Bouat. Il était donc à la fois le seigneur et le curé de Terrebonne et des Plaines. Cependant, cela ne lui suffisait pas encore, et se faisant industriel, il avait mis en coupe ses forêts domaniales, bâti des moulins et conclu des marchés pour fournir au roi des bois de const. uction. On conçoit que le chapitre de Québec ne le voyait pas souvent. L'un de ses collègues plus zélé, M. Plante, prêtre du séminaire, le mentionnait dans une lettre écrite en 1728, parmi les chanoines invisibles : " M. Lepage a sa terre et ses moulins à faire valoir, disait-il ; M. Leclair a d'autres vues. . . ." Ici, ouvrons une parenthèse. En faisant ressortir l'originalité de cette figure ecclésiastique, nous n'entendons point faire planer sur elle des ombres fâcheuses. Dans les écrits du temps, nous n'avons pas rencontré une ligne contraire à son honneur sacerdotal. On y constate simplement que chez M. Lepage le prêtre était un peu effacé par l'homme d'affaires, et qu'aux yeux du monde, l'habileté et l'entregent de celui-ci faisaient oublier celui-là.

Au mois d'octobre 1730, l'abbé-seigneur de Terrebonne adressait à M. Hocquart un lumineux mémoire sur la construction des navires et sur les avantages qu'apporterait au Canada l'établissement de cette in-